

Projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois

Dossier : 6211-02-027

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 27 mai au 12 juillet 2010

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois par Elkem Métal Canada inc.* a pris fin le 12 juillet dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 13 mai 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 27 mai au 12 juillet 2010, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Elkem Métal Canada inc. projette la restauration de la berge du lac Saint-Louis bordant le site de son ancienne usine de ferromanganèse située sur le territoire de la Ville de Beauharnois. Le projet aurait pour but de préserver la valeur écologique de cette partie des berges du lac Saint-Louis, de préserver l'usage des lieux et d'en améliorer l'esthétique. Des résidus de métal, appelés scories, seraient présents le long des berges du lac. Le projet du promoteur consisterait à l'excavation des remblais aux endroits où les scories sont plus nombreuses et à leur recyclage. La berge serait par la suite comblée à l'aide de matériaux et de terre végétale, l'enrochement serait restauré et la rive serait végétalisée. Dans la partie où les remblais de scories sont moins importants, seuls les plus gros blocs situés à l'intérieur de la limite des inondations de récurrence de deux ans seraient retirés. De la terre végétale serait étendue sur la rive qui serait également végétalisée.

Dans l'éventualité où le recyclage des scories serait impossible, le promoteur envisage recouvrir les scories de terre végétale et végétaliser la rive. Les blocs de scories présents sur l'ensemble de la berge seraient retirés et entreposés en petits talus dans la bande de dix mètres de la rive. Ceux-ci seraient confinés à l'aide de matériaux propres et végétalisés. Selon le promoteur, les travaux dureraient quatre mois.

(Extrait du communiqué émis le 27 mai 2010)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ou de lettres et de messages électroniques adressés au BAPE ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- la demande faite par un citoyen de retirer les scories non seulement sur les berges mais également dans le lac, et de remettre les berges à leur état d'origine, c'est-à-dire avant l'implantation de l'usine d'Elkem ;
- la composition et la stabilité physico-chimique des scories ;
- le mode de disposition des scories et les normes pour disposer de ce genre de matériau ;
- le lieu de recyclage des scories ;
- la raison pour laquelle le promoteur n'a pas consulté les citoyens plus tôt dans le processus ;
- la possibilité que les citoyens aient accès aux berges après leur restauration.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Dominique -Julien	600, rue Ellice. Beauharnois

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
27 mai 2010	Le Devoir	
27 mai 2010	Le Soleil	
29 mai 2010		Le Soleil de Châteauguay
12 juin 2010		Le Soleil de Châteauguay

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
27 mai 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Montréal	163	Site du BAPE
8 juin 2010 Rappel aux médias de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de Montréal	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	8 juin 2010
Lieu	Salle de l'ancien hôtel de ville du secteur de Maple Grove à Beauharnois
BAPE : Animation	Karine Lavoie, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	Jean-Denis Déraspe, conseiller en communication
Promoteur	M. Léo Bertrand, Elkem Métal Canada inc. M. Bruno Welfringer, chargé de projet HDS Environnement M ^{me} Anne-Marie Goulet, chargée de projet HDS Environnement
Assistance	10 personnes
Durée	1 heure

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance d'information.

La revue de presse

À la suite de l'annonce de la période d'information et de consultation du dossier par le public, la nouvelle n'a été reprise par aucun média.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Karine Lavoie

Québec, le 14 juillet 2010

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Jean-Denis Déraspe, conseiller en communication